

Le mardi 27 octobre 2018

## **L'avenir des récifs coralliens : quelles solutions pour faire face aux menaces ? Monaco réunit les plus grands experts internationaux du 3 au 7 décembre 2018**

La première Assemblée Générale de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens (ICRI) sous co-présidence monégasque se tiendra, du 5 au 7 décembre, au Yacht Club de Monaco. À cette occasion, des panels d'experts internationaux de haut niveau et des représentants des pays coralliens se réuniront en Principauté, dès le 3 décembre, à l'invitation du Centre Scientifique de Monaco, de l'Association Monégasque sur l'Acidification des Océans et de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens, pour une semaine de travail dédiée à la préservation des récifs coralliens particulièrement menacés par le changement climatique. Un enjeu majeur pour l'avenir, comme en témoigne le récent rapport du GIEC quant aux effets dévastateurs de l'augmentation des températures globales.

### **Réduire les risques d'impact du changement climatique sur les récifs coralliens : quelles solutions ?**

Confronter les idées et les points de vue, prioriser les mesures à mettre en action afin de préserver les récifs, telle est la vocation de l'atelier de travail organisé par le Centre Scientifique de Monaco et l'Association Monégasque sur l'Acidification des Océans, les 3 et 4 décembre. Parmi les 14 experts reconnus pour leurs travaux sur les récifs, sont attendus les deux professeurs australiens Terry Hughes et Ove Hoegh-Guldberg, récipiendaires tous deux du Prix « Changement Climatique » de la Fondation Prince Albert II de Monaco en 2018 et 2014.

Écosystèmes marins parmi les plus menacés, les récifs coralliens sont soumis à des impacts négatifs de facteurs locaux, tels que la pollution et l'urbanisation du littoral et sont également, depuis la fin des années 1980, soumis au réchauffement des océans et à leur acidification. Les phénomènes de réchauffement extrême ont entraîné des épisodes récurrents de blanchissement corallien à grande échelle et de mortalité massive, des événements qui devraient malheureusement être de plus en plus fréquents dans les décennies à venir.

Alors que l'accord de Paris vise à limiter le réchauffement climatique à une température comprise entre 1,5 et 2°C par rapport à la température préindustrielle, sa mise en œuvre demeure beaucoup trop lente et il n'est pas certain que les objectifs fixés puissent être atteints. Toutefois, même un réchauffement de 1,5 ou 2°C aura des impacts négatifs considérables sur les systèmes de récifs coralliens.

C'est pourquoi, outre les mesures d'atténuation, d'autres solutions doivent être envisagées afin de réduire les risques, notamment en travaillant au niveau local sur la protection des habitats et des écosystèmes ou l'adaptation biologique et écologique.

Il est essentiel que la communauté scientifique parvienne à un consensus sur les contributions respectives des différentes approches pour réduire les impacts du changement climatique, afin d'adresser un message clair aux décideurs quant aux mesures susceptibles d'être mises en place.

Direction de la Communication

10, Quai Antoine 1er - BP 458

Tel : (+377) 98 98 22 22

Fax : (+377) 98 98 22 15

presse@gouv.mc

[www.gouv.mc](http://www.gouv.mc)

 **Gouvernement Princier**  
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

MONACO  INFO

[www.monacoinfo.com](http://www.monacoinfo.com)  
[www.monacochannel.mc](http://www.monacochannel.mc)



Le Think Tank *Ocean Solutions Initiative* a pour objectif de clarifier cette question.

Les conclusions de cet atelier de travail contribueront à la rédaction du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts international sur les changements climatiques (GIEC) dont plusieurs experts présents font partie. Ce rapport constituera un élément important des négociations liées aux changements climatiques, menées dans le cadre des Nations Unies.

### **Finance innovante et Récifs coralliens : quelles opportunités ?**

La journée du 4 décembre sera également consacrée à un atelier d'experts sur la finance innovante, organisé par l'ICRI, en partenariat avec le Conservation Finance Alliance afin de donner un aperçu des opportunités de financement liées à la conservation marine axées sur les récifs coralliens et les écosystèmes connexes.

Plus d'une vingtaine d'experts de la finance bleue sont attendus pour discuter des « Blue Bonds », des paiements pour utilisation des écosystèmes (*Payment for Ecosystem Services*), du fonds mondial pour les récifs coralliens (initiative portée par la Fondation Prince Albert II de Monaco et le groupe Vulcan - initiative annoncée lors de la Conférence « Our Ocean » à Bali).

S.E. M. Bernard Fautrier ouvrira cette séance de travail, organisée au Musée océanographique de Monaco, destinée aux différents acteurs et professionnels de la conservation et gestion des milieux marins et côtiers mais également aux représentants de la société civile, universitaires ainsi qu'aux décideurs d'instances gouvernementales et intergouvernementales.

### **Assemblée Générale de l'Initiative Internationale pour les Récifs Coralliens (ICRI)**

L'ICRI placée sous la co-présidence de l'Australie, l'Indonésie et Monaco tiendra son Assemblée Générale au Yacht Club de Monaco, du 5 au 7 décembre.

L'ICRI est une initiative internationale, informelle, qui rassemble des gouvernements, des organisations internationales, des entités scientifiques et des organisations non-gouvernementales, ayant pour but d'inverser la tendance à la dégradation des récifs coralliens et écosystèmes associés à travers le monde.

Plus de 60 participants sont attendus à cette Assemblée Générale, et notamment les représentants des pays fondateurs de l'ICRI : les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, les Philippines et la France.

Au cours de cette Assemblée Générale, le plan d'action (2018-2020) du secrétariat de l'ICRI sera présenté pour adoption. Un plan d'action qui se veut à la fois ambitieux, pragmatique et réaliste, et qui visera à répondre aux nombreuses pressions anthropiques auxquelles les récifs coralliens font face. Le point sera également fait sur l'Année Internationale des Récifs Coralliens (IYOR2018) et la très forte mobilisation des membres de l'ICRI à travers le monde.